



Réunion du bureau Gazelec 37 Golf du 3 décembre 2018

Participants : P. DUDEK (Président) – A. BEAUCHET - F. GROUSSET - P. ROQUEL – JY. BILLON — D. LE GOAREGUER – O. CHERY - JM. VIOLAIN

1. **Préparation Assemblée Générale janvier 2019**

L'assemblée générale annuelle est programmée le 17 janvier 2019.

Le bureau valide l'utilisation d'un support pour présenter les bilans moraux, sportifs et financiers de l'exercice 2018 ainsi que les perspectives 2019.

Le projet présenté sera complété de quelques informations manquantes et indicé pour tenir compte des remarques faites en séance.

Jean-Michel VIOLAIN prend en charge la finalisation du support attendu pour fin décembre.

La préparation logistique sera assurée par Pascal DUDEK en lien avec le restaurant CCAS du CNEPE où se tiendra l'assemblée.

2. **Enquête GAZELEC 37 – RGP (Règles Générales et Partici**

Les contraintes budgétaires annoncées par le Gazelec 37 ont conduit au lancement d'une enquête « RGP » auprès de chaque section du club afin de recenser les pratiques impactant le budget.

Le trésorier présente le tableau complété des réponses pour le compte de la section Golf.

Le bureau valide globalement les éléments présentés.

RGP : Règles Générales applicables à l'ensemble des sections – Règles Particulières à chaque section

3. **Stage St Samson en mai 2019**

Les conditions financières de ce stage sont désormais précisées :

- hébergement proposé en pension complète du 5 au 11 mai pour environ 311 euros (le prix sera figé à l'ouverture du centre)

- cours et accès au golf de St Samson pour 280 euros.

Les frais seront décaissés par la section Golf qui se fera rembourser intégralement par les participants.

Afin de bloquer les inscriptions et permettre de verser un éventuel acompte, un chèque de 200 euros sera demandé lors de l'assemblée générale à chaque participant à ce stage.